

Rapports de l'IGAS relatifs au bilan et aux perspectives des cellules interrégionales et régionales d'épidémiologie (CIRE) et aux perspectives d'organisation territoriale pour le nouvel Institut de santé publique

25/01/2016

Par lettre de mission du 1er octobre 2014, le ministère en charge de la santé a confié à l'IGAS "*une mission d'évaluation des cellules interrégionales et régionales d'épidémiologie (CIRE)*", afin d'évaluer "*le dispositif actuel et ses forces et faiblesses au regard des missions des Agences régionales de santé (ARS) et de faire des propositions de réorganisation*". La commande intervenait à un "*moment où la question prenait potentiellement un autre tour*", avec la création d'un nouvel Institut de santé publique, résultant de la fusion de l'Institut de veille sanitaire (InVS), de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et de l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS). L'IGAS a donc tenu ses travaux en deux phases. La première concerne donc les CIRE, en "*intégrant naturellement l'ensemble des éléments du nouveau contexte*" alors que la seconde insère "*cette réflexion sur la veille et l'alerte dans une proposition plus globale concernant l'organisation territoriale du nouvel Institut*".